

Limoges Métropole – Communauté urbaine Pôle Aménagement du Territoire et Mobilité 19, rue Bernard Palissy – CS 10001 87031 LIMOGES Cedex 1

Limoges, le 08 août 2022

N/Réf: LM-D22-05049

Objet : Modification simplifiée n°6 du Plan local d'urbanisme de la commune de Boisseuil

Monsieur le Vice-Président,

Nous venons par la présente vous faire part de l'avis favorable émis par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Aquitaine – délégation territoriale Haute-Vienne, sur la modification dont il est fait mention en objet.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Président, nos plus sincères salutations.

Brin à vous, Le Président

Eric FAUCHER

La Directrice territoriale

Charlotte RAYNAUD-BOUVIER